

C'est maintenant que l'Europe peut faire la différence

L'UE ne peut pas s'abstenir en Méditerranée, elle a les instruments nécessaires, tant au niveau bilatéral comme multilatéral, pour aider les changements démocratiques.

Andreu Bassols

Le cinéaste syrien Orwa Nyrabia racontait récemment sa détention de 22 jours dans les geôles de Bachar al Assad. Une fois en liberté, depuis son exil du Caire, interrogé par le journal *Le Monde* (16 octobre 2012), il se plaignait amèrement : « Si un activiste islamiste a besoin d'argent pour soigner des blessés, il appelle l'Arabie et le Qatar, et le lendemain il a l'argent sur son compte. Mais quand un laïc appelle l'Europe pour sauver les mêmes blessés, il faut un mois aux Occidentaux pour dire oui, et en plus ils demandent des factures ! ».

L'image de l'Europe dans le monde arabe, ternie par des années d'une collaboration critique, mais sans faille, avec les régimes autoritaires de la région, ne s'est pas améliorée après les événements connus sous le nom de *Printemps arabe*.

Pourtant, depuis janvier 2011, l'Europe s'est très fortement engagée en faveur des changements démocratiques, au sud de la Méditerranée. Les institutions européennes ont adopté en mars et en mai 2011, quelques semaines après les révolutions en Tunisie et en Égypte, deux communications avec des orientations politiques sur les événements dans le monde arabe. À partir du 27 mars de cette année, l'OTAN a lancé l'opération *Unified Protector* pour protéger la population civile libyenne face à la répression du régime de Mouammar Kadhafi. Une opération impulsée par plusieurs pays européens qui ont réussi à obtenir l'appui du Conseil de sécurité des Nations unies et de la Ligue arabe pour conduire une action militaire de grande ampleur, favorisant ainsi la victoire du champ rebelle en Libye. En juillet 2011, l'UE a nommé un représentant spécial pour le sud de la Méditerranée, Bernardino León; en septembre de cette année a été lancée une politique pro-active pour les pays en transition avec la tenue de « task forces » qui réunissent les acteurs publics et de la société civile des pays concernés. La première « task force » est celle organisée avec la Tunisie. Cet appui se traduit aussi par la mise en place d'un nouveau programme d'assistance, qui sous le nom de *Spring* engage des fonds supplémentaires à l' hauteur de 285 millions d'euros, en 2012. Dans une période de huit mois, l'Europe a mis donc sur pied plusieurs initiatives ma-

jeures, dont le lancement d'un programme, la nomination d'un représentant spécial, la révision de la politique européenne de voisinage (PEV), l'organisation de groupes de travail, sans oublier sa participation à l'initiative de Deauville, en mai 2011, avec les autres pays du G-8.

Or, il y a eu aussi des échecs. En Syrie, l'incapacité de la communauté internationale de mettre en place une réponse, face à la violence et aux dépassements du régime est l'exemple le plus cuisant ; le Proche-Orient, à nouveau d'actualité avec la recrudescence du conflit à Gaza, est un autre exemple de l'impuissance pour résoudre un conflit qui continue à affecter les relations avec le monde arabe.

Mais le phénomène politique majeur qui est en train de changer, de façon durable, les relations de l'Europe avec ses voisins méditerranéens est l'émergence de la démocratie et, avec elle, de l'islamisme politique, victorieux des élections au Maroc, en Tunisie et en Égypte. Un islamisme idéologiquement puissant depuis plusieurs décennies dans le monde arabo-méditerranéen qui a accédé, pour la première fois, aux instances de pouvoir avec Ennahda en Tunisie, la branche politique des Frères musulmans, en Égypte et du Parti Justice et Développement qui gouverne en coalition, au Maroc.

Il s'agit d'une opportunité historique pour l'Europe. Pour la première fois, la politique de voisinage et les plans d'action qui en découlent, c'est à dire, l'agenda commun agréé avec les gouvernements et l'Union européenne, devra s'appliquer dans des pays qui sont en pleine transformation démocratique. Il ne s'agit pas, comme par le passé, de négocier des réformes que certains pays envisageaient souvent à contrecœur ; il ne s'agit pas non plus d'adopter de déclarations qui n'étaient pas suivies par des mesures concrètes ; il s'agit, dans le contexte actuel, d'examiner ensemble avec les gouvernements des pays partenaires, où l'UE peut apporter une valeur ajoutée dans des pays qui sont en train de faire une vraie transition politique vers une gouvernance démocratique et qui, pour certains, sont sous la responsabilité de gouvernements qui appartiennent à une famille politique éloignée des traditions politiques européennes.

Andreu Bassols, directeur de l'Institut européen de la Méditerranée (IEMed).

Aides officielles aux pays arabes de la Méditerranée financés par l'Union européenne – en millions d'euros

voisinage	Budget du Fond Européen de Développement en 2010		Instrument de la politique européenne de voisinage	
	Financement prévu	Financement effectif	Financement prévu par l'UE	IPEV
	2010	2010	2010	2011
Syrie	59,21	38,95	50	10
Liban	50,40	40,23	44	33
Jordanie	72,20	98,12	70	91
Territoires palestiniens occupés	340,87	333,29	356	245
Égypte	193,50	103,33	152	92
Libye	12,00	0,80	—	—
Tunisie	78,93	69,82	77	130
Algérie	69,00	39,07	54	58
Maroc	155,00	168,70	135	139
Mauritanie	15,62	19,08	—	—

Source: Elaboration propre à partir des données du *IEMed Mediterranean Yearbook, Med. 2012*, http://www.iemed.org/llista_activitats-es/anyari-iemed-de-la-mediterrania-med.2012

Pour la première fois, donc, l'Europe a l'opportunité d'influencer un vrai changement au sud de la Méditerranée. De la même façon que l'UE, avec la politique d'élargissement, a pu influencer positivement le rythme des réformes dans les pays de l'Europe de l'Est, à partir des années quatre-vingt dix, elle devrait aussi avoir l'ambition et les moyens pour accompagner les réformes démocratiques dans les pays arabes de la Méditerranée. C'est maintenant que la politique de voisinage peut devenir un instrument efficace de promotion de réformes dans le voisinage sud. En effet, depuis longtemps, l'UE a été accusée d'être incapable de pousser la démocratisation des pays autoritaires. Par contre, l'approche de l'Union et sa capacité d'action comme puissance normative s'est avérée utile quand les pays ont réalisé un saut qualitatif vers la démocratie et une transition s'est mise en marche. La méthode européenne d'approximation législative, de convergence réglementaire, comme centre de gravité politique et économique, a été, par le passé et devrait être dans le futur, en mesure d'accélérer et d'orienter les réformes dans les pays voisins. L'Europe, comme destination pour les pays qui ont la vocation de devenir membres de l'UE, et maintenant, l'Europe comme horizon et référence, pour les pays qui, au-delà du continent, souhaitent s'y rapprocher et appartenir à un espace économique avec la progressive mise en place des quatre libertés de circulation : de personnes, de marchandises, de services et de capitaux. Un agenda avec des objectifs pareils est sans doute ambitieux, mais ce sont des objectifs plus réalistes que jamais, avec les perspectives de démocratisation qui s'ouvrent dans certains pays clés de la région.

Si l'implication de l'Europe est plus importante que jamais au niveau des relations bilatérales, suite aux changements amenés par le *Printemps arabe*, il est aussi plus important que jamais que l'Europe saisisse l'opportunité et la nécessité historique de bâtir des relations multilatérales plus stratégiques avec la région. En effet, les chances de succès des transitions sont bien plus grandes quand les pays qui les abordent ne sont pas isolés. En 1968, le Printemps de Prague a été de courte durée avec une Tché-

coslovaquie bien trop seule face à l'Union Soviétique. En 1989, avec l'extension du mouvement démocratique à l'ensemble de la région de l'Europe de l'Est, et surtout, avec la perspective d'adhérer à l'UE, les transitions entamées sont devenues irréversibles. Y a-t-il une telle structure d'accueil pour les transitions démocratiques, en Méditerranée, pour aider à leur irréversibilité ?

L'Union pour la Méditerranée, créée en 2008, dans un contexte bien différent, représente pour autant une institution idéalement placée pour répondre aux besoins de coopération et de stabilisation de la région. Non seulement elle constitue le seul ensemble qui regroupe les pays de l'UE et les pays du sud et de l'est de la Méditerranée, mais aussi une organisation co-présidée par les institutions européennes. L'UpM a l'appui de tous les États qui en font partie et constitue la seule organisation régionale avec un secrétariat paritaire en fonctionnement, prêt à contribuer aux objectifs qui lui sont demandés. Si l'Union pour la Méditerranée n'existait pas, il faudrait la créer. Elle a le mérite d'exister et elle a le potentiel d'être utile et de devenir l'organisation de coopération régionale pour les pays qui souhaitent se rapprocher de l'Europe et de le faire collectivement, en établissant des objectifs communs d'intégration régionale et des projets à caractère transnational.

L'UE ne peut pas s'abstenir en Méditerranée. Elle souhaite intervenir sans ingérences, influencer sans s'imposer. Elle a les instruments nécessaires pour aider les changements démocratiques, malgré la persistance et la profondeur de la crise. Il n'est pas encore clair si la crise européenne sera une crise de croissance et de redéfinition ou une crise de déclin et d'introspection. Entout cas cas, l'UE, le prix Nobel de la Paix 2012, l'institution plurinationale la plus réussie jamais créée pour la prévention de conflits, devra jouer un rôle majeur dans la promotion et la consolidation de la démocratie, chez ses voisins du sud. C'est maintenant que la politique européenne de voisinage et l'Union pour la Méditerranée peuvent changer la donne dans la région. ■